

COMMUNIQUE DE PRESSE VEOLIA ENVIRONNEMENT - EDF

23 octobre 2009

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 5 novembre 2009 de la société EDF, la 3^{ème} résolution proposera le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Henri Proglio, actuel PDG de VEOLIA ENVIRONNEMENT ; s'il est élu par les actionnaires, le gouvernement français devrait ensuite le nommer Président Directeur Général de la société EDF.

Parallèlement, le Conseil d'Administration de VEOLIA a décidé le 21 Octobre 2009 que M. Henri Proglio, conserve son mandat d'administrateur chez Veolia Environnement et en reste le président non exécutif, cette modification des structures de direction ne nécessitant pas l'avis des actionnaires.

Pour plusieurs raisons liées aux risques que peut représenter une gouvernance déficiente, nous sommes hostiles à cette solution.

A la fin 2008, les effectifs respectifs des groupes EDF et VEOLIA ENVIRONNEMENT s'élevaient à environ 161.000 et 336.000 personnes. La responsabilité opérationnelle qui incomberait à Henri Proglio chez EDF est incompatible humainement avec un poste de dirigeant aussi important que celui de Président d'un autre groupe, a fortiori d'un groupe de la taille de VEOLIA ENVIRONNEMENT .

Rappelons qu'Henri Proglio cumule déjà six mandats d'administrateur de sociétés cotées : Casino, Lagardère, Natixis, Cnp Assurances, Edf, Dassault Aviation, ce qui bien au-delà de ce que nous recommandons comme cumul de mandats (maximum deux mandats externes) ... et du bon sens !

Depuis plusieurs années, avec de nombreux investisseurs français et étrangers, nous insistons auprès des dirigeants des sociétés cotés sur l'importance de la séparation des fonctions de direction et pour qu'une définition précise du rôle du Président du Conseil d'administration soit donnée. Celui-ci représente les actionnaires, et doit se consacrer exclusivement à l'organisation et à la direction du Conseil d'administration tout en exerçant le contrôle des activités de la société et de la direction générale ; le Directeur Général assume quant à lui la charge de l'opérationnel. Une telle organisation est en place dans de nombreuses sociétés cotées. Il paraît difficile à un seul homme de cumuler ces deux fonctions essentielles et d'assumer en outre pleinement des mandats d'administrateurs dans d'autres grandes sociétés cotées.

Par ailleurs va se poser la question du cumul des fonctions de mandataire social d'une entreprise publique et d'une entreprise privée et qui obligera la Commission de déontologie à se prononcer tant sur le cumul des fonctions de mandataire social d'une entreprise publique et d'une entreprise privée que sur le cumul de plusieurs rémunérations.

Les actionnaires doivent se mobiliser pour voter CONTRE la nomination d'Henri Proglio comme administrateur chez EDF. Même si l'Etat majoritaire permettra l'élection de H. Proglio, une position ferme et claire de l'ensemble des actionnaires d'EDF devrait amener les Conseils d'administration d'EDF et de VEOLIA ENVIRONNEMENT à s'interroger sur l'opportunité d'une telle décision à un moment où ces deux sociétés ont besoin du soutien de l'ensemble de leurs actionnaires au milieu de la crise que nous traversons.

Soutenue par des de nombreux investisseurs, la Sicav PROXY ACTIVE INVESTORS, investisseur de long terme, a fait évoluer significativement la gouvernance des entreprises françaises cotées soit par des initiatives privées, soit en inscrivant depuis six ans vingt-trois résolutions aux Assemblées Générales des sociétés du CAC40.